

# **CGT Trésor Ille et Vilaine**

Trésorerie Générale Avenue Janvier 35021 Rennes cédex tel: 02 99 79 80 74 cgt.035@dgfip.finances.gouv.fr www.tresor.cgt.fr/35/

### Campagne de notation 2009 –

## Attribution des "Enveloppes capital mois" de catégorie B et C en Ille et Vilaine

### Catégorie B

- ▶ 448 agents de catégorie B doivent être notés
- ▶ 347 agents participent à la formation du capital mois (448 moins 101 agents parvenus à l'échelon terminal de leur grade au 31/12/2008)
- 329 AGENTS PEUVENT CONSOMMER

Le capital mois à répartir est égal à 90% des agents apportant : 347 \* 0.9 = 312 mois

#### 4 - La répartition des mois

La dotation départementale de 312 mois est répartie entre :

- ▶ 69 agents (20% des 347 agents apportant) doivent bénéficier d'une réduction d'ancienneté de 3 mois et consommeront donc 207 mois,
- ▶ 112 agents (312 mois + 7 mois non consommés en 2008 207 consommés par les bénéficiaires de 3 mois) peuvent bénéficier d'une réduction d'ancienneté de 1 mois.

Sans tenir compte des mois mis en réserve pour les éventuels appels de notation, ce sont au minimum 148 agents qui sont exclus de tout avancement

### Catégorie C

- ▶ 499 agents de catégorie C doivent être notés
- ▶ 425 agents participent à la formation du capital mois (499 moins 74 agents parvenus à l'échelon terminal de leur grade au 31/12/2008)
- **▶ 411 AGENTS PEUVENT CONSOMMER**

Le capital mois à répartir est égal à 90% des agents apportant : 425 \* 0.9 = 382 mois

### 4 - La répartition des mois

La dotation départementale de 382 mois est répartie entre :

- ▶ 85 agents (20% des 425 agents apportant) doivent bénéficier d'une réduction d'ancienneté de 3 mois et consommeront donc 255 mois,
- ▶ 135 agents (382 mois + 8 mois non consommés en 2008 255 consommés par les bénéficiaires de 3 mois) peuvent bénéficier d'une réduction d'ancienneté de 1 mois.

Sans tenir compte des mois mis en réserve pour les éventuels appels de notation, ce sont au minimum 191 agents qui seront exclus de tout avancement

Nous y reviendrons dans d'autres publications mais nous vous invitons d'ores et déjà à veiller lors de la notation à ne pas être pénalisés. La notation en dehors des éventuels gains immédiats de 1 ou 3 mois par an, est l'élément primordial lors de l'établissement des tableaux d'avancement et des listes d'aptitude, nous le voyons chaque année.